



Programme de la formation

Les armes, partie I :

« Reconnaître, décrire et dater approximativement les armes à feu ».

Durée : 3 heures 20 minutes.

Profils des stagiaires

- Commissaires-Priseurs Judiciaires installés ou salariés.
- Collaborateurs salariés au sein d'offices judiciaires

Prérequis

Accroître la compétence de ces professionnels dans le traitement d'un dossier d'inventaire et mise en vente aux enchères d'une arme à feu.

Objectifs pédagogiques

- Savoir appréhender une arme trouvée au cours d'un inventaire.
- Apprendre à décrire une arme à feu.
- Acquérir une compétence en matière de datation d'une arme en fonction de son mode de fonctionnement.

• Introduction :

- Rappel des mesures de sécurité à observer pour manipuler et transporter une arme à feu.
-

I. Les différents types d'armes à feu selon l'ancienneté et le système de mise à feu :

- a. Le fusil ou le pistolet à silex.
- b. Evolution du système de mise à feu (le système à capsule et le système à cartouche) :
 - i. Le système à capsule.
 - ii. Le système à cartouche et le chargement par la culasse.
 - iii. Description de la culasse.

II. Les différents types d'armes à feu selon leur préhension :

- a. Les armes de poing (pistolet et revolver).
- b. Les armes d'épaule :
 - i. Le fusil de chasse.
 - ii. Les carabines.
 - iii. Les armes dites mixtes.
 - iv. Les carabines expresses.
 - v. Un drilling.

III. Les accessoires du fusil de chasse.

• Conclusion.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant : Me François ANTONIETTI, Commissaire-priseur à Nantes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Quizz
- Temps d'échange en salle de Visio conférence avec les stagiaires.